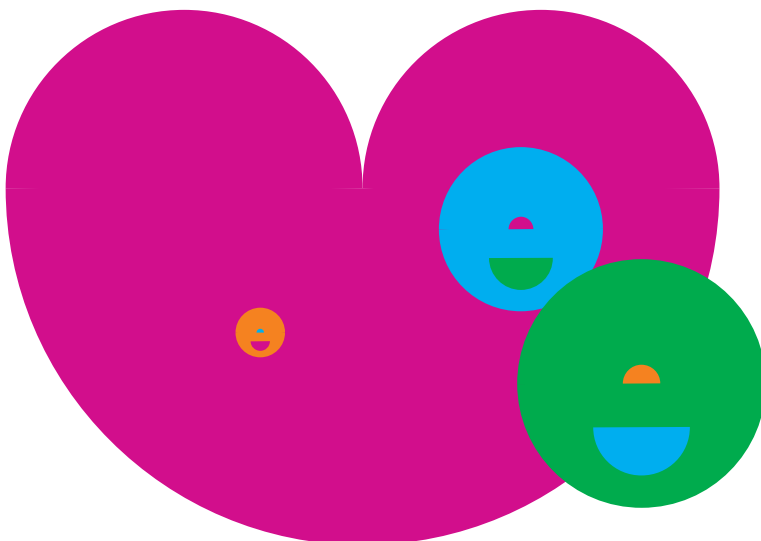


DOSSIER DE PRESSE

Novembre 2007



SOMMAIRE

3	PRÉSENTATION DU RÉSEAU
5	MISSIONS
7	PRINCIPES ET VALEURS
8	ACTIVITÉS
9	- Cliniques dentaires et d'orthodontie
10	- Centres médicaux et Soins infirmiers
11	- Magasins d'optique
12	- Centres d'audioprothèse
13	- Vente et location de matériel médical
14	- Établissements médico-sociaux
15	- hébergement personnes âgées
16	- logements étudiants
17	LE MOUVEMENT MUTUALISTE

PRÉSENTATION DU RÉSEAU

61 ÉTABLISSEMENTS DE SOINS ET SERVICES DANS LES DOMAINES

Médical
Soins infirmiers
Dentaire
Orthodontie
Audioprothèse
Optique
Matériel médical
Médicosocial
hébergement personnes âgées
Logements étudiants

DANS 8 DÉPARTEMENTS

Ain
Ardèche
Côte d'Or
Drôme
Isère
Rhône
Savoie
Saône et Loire

TROIS OBJECTIFS ESSENTIELS

- **Permettre de conserver un capital santé et offrir l'accès aux soins les plus performants**
- **Exercer une réelle influence sur l'offre globale de soins tant au niveau de la qualité des prestations qu'au niveau des tarifs pratiqués**
- **Influer sur les politiques de santé pour une plus grande équité face à la vie et à la maladie**

PRÉSENTATION DU RÉSEAU

UNE MARQUE, CINQ ENTREPRISES



QUI REPRÉSENTENT
DES VALEURS ET DES ENGAGEMENTS

5 GROUPEMENTS MUTUALISTES
GESTIONNAIRES DE 61 ÉTABLISSEMENTS
Mutuelles de France Réseau Santé - Grenoble 38
Union de Gestion des Réalisations Mutualistes - Romans 26
Union Mutualiste de Saône et Loire - Chalons 71
Mutuelles des Cheminots MUGECREC - Grenoble 38

800 SALARIÉS
50 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL

MISSIONS

63 ÉTABLISSEMENTS DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS 8 DÉPARTEMENTS

Le réseau de santé des Mutuelles de France offre des services de soins et d'accompagnement dans des domaines divers : dentaire et orthodontie, consultations médicales, équipements d'optique et d'audioprothèse, structures d'accueil et services personnes âgées et personnes en situation de handicap.

LA QUALITÉ À DES PRIX MUTUALISTES

La démarche qualité actuellement développée dans tous les services du réseau, a été élaborée sous l'autorité scientifique de la Haute autorité de santé* pour l'ensemble des établissements médicaux et dentaires.

Le nombre, la taille et l'organisation des centres permettent de proposer des prix raisonnables tout en systématisant la pratique du tiers-payant.

Tous les bénéficiaires de la CMU sont accueillis conformément au cadre réglementaire en vigueur.

« FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS »

Les mutuelles santé ont dès leur création, mis en place le tiers-payant avec toutes les catégories de professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, radiologues, biologistes, établissements hospitaliers...) afin que leurs adhérents puissent se soigner sans avoir à faire d'avance d'argent.

Les mutuelles santé créèrent ensuite, dans les secteurs où les prix sont libres : lunettes et prothèses dentaires, leurs propres centres, souhaitant peser à la fois sur les prix et sur la qualité de l'offre.

* www.has-sante.fr

MISSIONS

« RÉPONDRE AUX BESOINS DANS TOUTES LES SITUATIONS »

Audioprothèse

Le vieillissement de la population et les avancées technologiques à prix élevés ont rendu nécessaire une offre mutualiste dans ce domaine.

Soins médicaux

Le développement des maladies chroniques qui touchent une population de plus en plus jeune a induit un besoin de soins coordonnés. Prise en charge médicale globale et accompagnement des personnes dans l'observance de leur traitement sont les spécificités des centres de santé.

Accueil en établissements

Dans l'accompagnement des populations les plus fragiles : personnes âgées ou personnes en situation de handicap, c'est par la recherche permanente des réponses les plus adaptées qu'évolue l'offre du réseau.

Maintien à domicile

Un magasin de vente et location de matériel médical proposera très prochainement à Grenoble ses services pour faciliter la vie à domicile des personnes malades, âgées ou en situation de handicap. Il pourra également fournir les établissements de santé.

« ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE LA VIE »

Rester en bonne santé nécessite des efforts : hygiène de vie, dépistages, observance... que nous ne sommes pas tous prêts à fournir.

Un plan de prévention personnalisé est proposé à chaque patient des centres de santé du réseau, par le médecin traitant qui accompagne le patient dans son parcours santé.

« INNOVER »

Deux pathologies font d'ores et déjà l'objet à Grenoble d'une offre spécifique :

- Pour chaque pathologie ou trouble de la vision, une prise en charge mutualiste : consultations et soins, chirurgie réfractive, chirurgie de la cataracte, dans des délais très courts et à des prix mutualistes

- Une prise en charge spécifique des patients diabétiques offre à la fois suivi médical optimal (conforme aux recommandations de la Haute Autorité de Santé), éducation thérapeutique et un accompagnement continu.

PRINCIPES ET VALEURS

PAS DE SÉLECTION, DE DISCRIMINATION OU D'EXCLUSION.

Les mutuelles et leur réseau santé combattent les discriminations financières et la sélection des risques. Elles assurent une égalité de traitement à tous. Jamais une mutuelle n'exclut un adhérent, au prétexte de son âge, de l'évolution de son état de santé ou de son niveau de revenus. Le réseau santé accueille l'ensemble de la population.

UN PRINCIPE FONDAMENTAL: LA SOLIDARITÉ

L'espérance de vie à 35 ans d'un cadre supérieur aujourd'hui en France est supérieure de 7 ans à celle d'un ouvrier.

Les mutuelles et leur réseau santé agissent pour réduire ces écarts.

L'information, le suivi, l'accompagnement des personnes, la qualité des soins, la prévention, la qualité de la relation humaine entre professionnels et patients, concourent à réduire les inégalités existantes pour l'accès des populations à la santé.

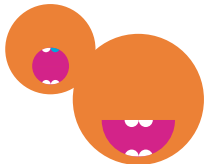
DES ACTIVITÉS À FINALITÉ HUMAINE

Organismes à but non lucratif, les Mutuelles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Les éventuels excédents sont entièrement réinvestis dans le développement du réseau.

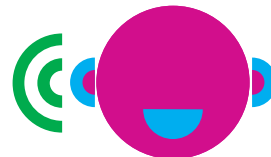
LA RECHERCHE DE L'EFFICIENCE

La prévention génère des économies tant sur le plan de la santé qu'au niveau social et financier. La qualité des diagnostics, des thérapies et de leurs protocoles, induit également des économies tant en terme de complications évitées que de maladies nosocomiales ou d'espérance de vie gagnée.

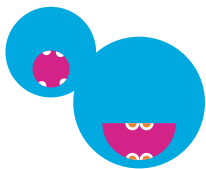
ACTIVITÉS



Dentaire



Audioprothèse



Orthodontie



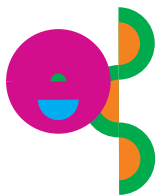
Matériel médical



Optique



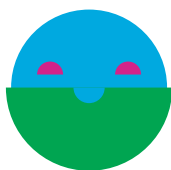
Établissements médicaux-sociaux



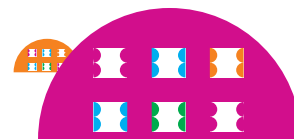
Médical



hébergement
pour personnes âgées



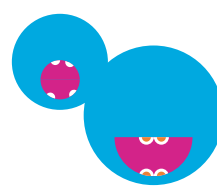
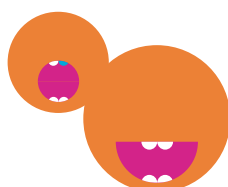
Soins infirmiers



Logements étudiants

DENTAIRE ET ORTHODONTIE

qualité et accessibilité financière



18 cliniques dentaires proposent

Soins
Prothèses
Traitements de parodontie
Implantologie
Traitements d'orthodontie

Les centres du réseau sont engagés dans une démarche qualité validée par la Haute Autorité en Santé (HAS*) qui garantit des conditions optimales d'accueil, de soins et du matériel de dernière génération.

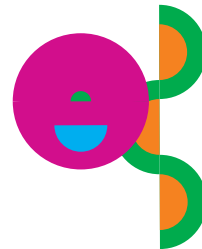
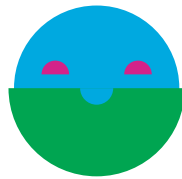
Professionnels compétents, formation médicale continue, matériel sophistiqué, exigences en matière d'hygiène, assurent la performance des équipes et la qualité des soins prodigués.

Prix calculés au plus juste, tarifs spéciaux pour les bénéficiaires de la CMU et tiers-payant systématique facilitent l'accès au plus grand nombre.

* <http://www.has-sante.fr>

CONSULTATIONS MÉDICALES ET SOINS INFIRMIERS

qualité et innovation



4 centres de santé médicaux
5 centres de soins infirmiers

proposent des consultations de médecine générale et spécialisée : cardiologie, ORL, ophtalmologie et orthoptie, pneumologie, endocrinologie, néphrologie, diététique...et des soins infirmiers à domicile.

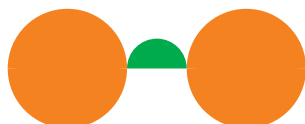
Tous engagés dans la prévention par la mise en place d'un **plan de prévention personnalisé** ainsi que dans la coordination des soins par la systématisation d'un **dossier médical de synthèse**, les centres de santé s'orientent vers des demandes plus spécifiques et notamment à titre expérimental dans le centre d'Échirolles :

Prise en charge globale des pathologies ophtalmologiques : consultations rapides en secteur 1 (sans dépassement d'honoraires), dépistage systématique des différentes pathologies, chirurgie réfractive, chirurgie de la cataracte en partenariat avec les cliniques mutualistes, prise en charge spécifique et accompagnement des patients diabétiques.

Formation professionnelle continue et équipements de haute technologie sont au service de la qualité des soins pour les patients.

OPTIQUE

choix et conseil



23 magasins

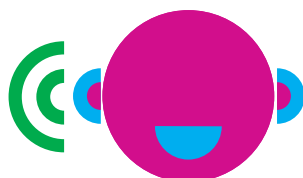
Aider chaque personne à choisir l'équipement qui va convenir précisément à ses activités est la mission confiée aux équipes d'opticiens diplômés qui accèdent par la formation continue aux dernières données scientifiques.

Une sélection exclusive à des tarifs calculés au plus juste : la gamme Perform, est proposée dans tous les magasins. Cette gamme laisse une faible partie à la charge des personnes après remboursement par la Sécurité Sociale et les mutuelles, voire zéro euro dans de nombreux cas.

Un large choix de montures, verres, lentilles ainsi qu'une offre solaire sont dans tous les magasins.

AUDIOPROTHÈSE

technologie et prix



2 centres d'audioprothèse

Technologie, prix et accompagnement dans un secteur où le vieillissement de la population génère beaucoup d'attente et où l'innovation enflamme les prix.

Cette activité sera déployée sur l'ensemble des huit départements dans les mois et années qui viennent.

DOMICILE SANTÉ, VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

proximité et service



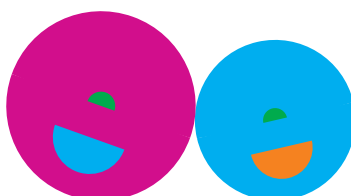
Le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge ou la maladie nécessite des équipements particuliers : lits médicalisés, matelas, fauteuils, accessoires de confort ou d'hygiène...

Le réseau ouvre son premier magasin en avril 2007 dans l'objectif de proposer des technologies de pointe à des prix mutualistes.

À destination des particuliers ainsi que des professionnels et établissements de santé, le magasin a été spécifiquement conçu pour recevoir les personnes dans un cadre chaleureux et intime.

MÉDICO SOCIAL

recherche et innovation



6 Établissements et services accueillent actuellement en Isère des enfants et adultes en situation de handicap: autismes, infirmité motrice cérébrale et polyhandicap .

Chercher la plus juste réponse aux besoins des enfants et adultes en situation de handicap et améliorer sans cesse la prise en charge de ces personnes sont les missions de ces établissements.

Des dispositifs innovants sont mis en œuvre en termes de soins, de services et d'accompagnement, en concertation avec les familles regroupées au sein d'associations partenaires.

HÉBERGEMENT PERSONNES AGÉES

environnement adapté

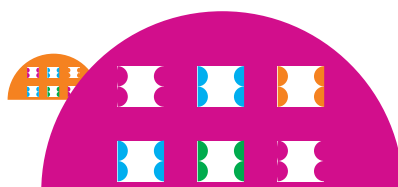


En Ardèche : un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et un foyer logement accueillent des personnes de divers horizons.

Offrir un accompagnement humain et matériel adapté à chaque personne dans un cadre chaleureux, proposer à chacun des occupations qui l'intéressent, entretenir le lien social au sein de l'établissement et assurer aux familles la sécurité d'une organisation appropriée, sont les objectifs des équipes de professionnels.

LOGEMENTS ÉTUDIANTS

petits loyers pour appartements équipés



350 logements dans les agglomérations de Lyon et Grenoble.

Des logements individuels ou partagés, entièrement équipés, sans frais de dossier, seulement un mois de caution. Les loyers incluent toutes les charges (électricité, assurance, eau, chauffage, taxe d'habitation).

Les loyers à des prix très compétitifs, sont facturés à terme échu après déduction des aides au logement (APL ou AL).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

38 MILLIONS DE FRANÇAIS MUTUALISTES

AUJOURD'HUI, 38 MILLIONS DE FRANÇAIS ONT ADHÉRÉ À UNE VRAIE MUTUELLE

Les vraies mutuelles santé, régies par le Code de la Mutualité, se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurances par quatre grands principes inscrits dans le Code de la Mutualité :

LES MUTUELLES SONT DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET NON DE CAPITAUX

Elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer et leurs représentants sont élus par des adhérents.

ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Les mutuelles n'ont pas vocation à gérer des profits, elles investissent leurs éventuels excédents au service des adhérents.

FAVORISER L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ POUR TOUS LES ADHÉRENTS

Les mutuelles ont l'ambition de faire vivre un système de prévoyance, d'entraide et de solidarité au service de leurs adhérents.

LES MUTUELLES COMBATTENT L'EXCLUSION ET LA DISCRIMINATION

Elles ne sélectionnent pas leurs adhérents. Chacun est assuré d'une égalité de traitement et peut compter, tout au long de sa vie, sur une bonne couverture santé. Jamais une mutuelle n'exclut un adhérent, au prétexte de son âge, de l'évolution de son état de santé ou de son niveau de revenu.

Pour en savoir plus



www.mutualite.fr



www.mutuelles-de-france.fr